

Sujet : Aménagement ZAC Pontereau

De : Joseph Masson <j

Date : 13/02/2020 à 15:46

Pour : enquete.zacpontereau.mauves@gmail.com

Bonjour Monsieur Peureux,

Je souhaite que des recherches archéologiques soient effectuées de manière poussée sur le site de la droitière et dans un intérêt touristique évident pour la commune de Mauves sur loire, que les vestiges archéologiques soient mis en valeur.

En 2010, les recherches gallo-romaine à Mauves ont montré la présence de vestiges romains. Lors de la période gallo romaine, Mauves est réputée être une station de villégiature pour les couches aisées de la population de la région. Le site de la ville présente des traces d'un habitat permanent, peut être dispersé et les éléments d'un sanctuaire de pèlerinage, avec temples, thermes et théâtre, voire un amphithéâtre. (source : « La Loire Atlantique des origines à nos jours, œuvre collective » 1984 Édition Bordessoules - ISBN 2-903504-16-4, p81)

Il me semble opportun de rechercher la présence de vestiges de cette époque antique et détentrice de la mémoire-de notre humanité.

Bientôt, sur ses vestiges, un lotissement enterra à jamais notre histoire. Je vis au Pontereau depuis 55 ans et lors de mes travaux de labours, j'ai constaté l'emplacement de cette voie sur mon terrain. Pour cela, que diriez-vous de revoir l'implantation de ce lotissement, de ses entrées, ses sorties et inclure dans le projet la Voie Romaine. Sauvegarder la « Via Romana » et pourquoi pas, la réaffecter en voie piétonne et chemin de promenade serait exceptionnelle pour Mauves sur Loire et ses futurs habitants. Je soumettrai mes doléances à la DRAC - Direction régionale des affaires culturelles et à l'Inrap - Institut national de recherches archéologiques préventives, Jean-Philippe BOUVET étant le Conservateur régional de l'archéologie en Loire Atlantique.

Je vous prie de tenir compte de la teneur de mon message afin de pouvoir faire le meilleur choix pour Mauves sur Loire.

Cordialement

Joseph MASSON

— Pièces jointes : —

Courrier Enquête Mauves PDF.pdf

1,0 Mo

Monsieur Joseph MASSON
463 rue de la droitière
44470 Mauves sur Loire

Mauves sur loire, le 13 février 2020

Mairie de Mauves sur Loire
Monsieur le Commissaire Enquêteur
44470 Mauves sur Loire

Monsieur le Commissaire Enquêteur,

Je souhaite que des recherches archéologiques soient effectuées de manière poussée sur le site de la droitière et dans un intérêt touristique évident pour la commune de Mauves sur loire, que les vestiges archéologiques soient mis en valeur.

En 2010, les recherches gallo-romaine à Mauves ont montré la présence de vestiges romains. Lors de la période gallo romaine, Mauves est réputée être une station de villégiature pour les couches aisées de la population de la région. Le site de la ville présente des traces d'un habitat permanent, peut être dispersé et les éléments d'un sanctuaire de pèlerinage, avec temples, thermes et théâtre, voire un amphithéâtre. (source : « La Loire Atlantique des origines à nos jours, œuvre collective » 1984 Édition Bordessoules - ISBN 2-903504-16-4, p81)

Il me semble opportun de rechercher la présence de vestiges de cette époque antique et détentrice de la mémoire-de notre humanité.

Bientôt, sur ses vestiges, un lotissement enterra à jamais notre histoire. Je vis au Pontereau depuis 55 ans et lors de mes travaux de labours, j'ai constaté l'emplacement de cette voie sur mon terrain. Pour cela, que diriez-vous de revoir l'implantation de ce lotissement, de ses entrées, ses sorties et inclure dans le projet la Voie Romaine. Sauvegarder la « Via Romana » et pourquoi pas, la réaffecter en voie piétonne et chemin de promenade serait exceptionnelle pour Mauves sur Loire et ses futurs habitants. Je soumettrai mes doléances à la DRAC - Direction régionale des affaires culturelles et à l'Inrap - Institut national de recherches archéologiques préventives, Jean-Philippe BOUVET étant le Conservateur régional de l'archéologie en Loire Atlantique.

Je vous prie de tenir compte de la teneur de mon message afin de pouvoir faire le meilleur choix pour Mauves sur Loire.

Veillez agréer, Monsieur le Commissaire Enquêteur, l'expression de mes sentiments distingués.

Joseph MASSON

